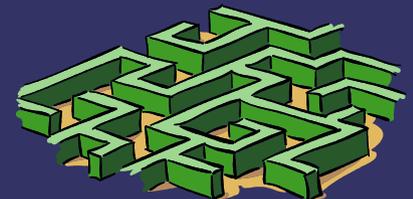


La dernière Dame de Verpré

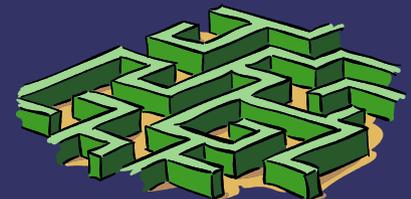
De Tancon à St Igny de Roche

1702 - Fin des Damas de Verpré



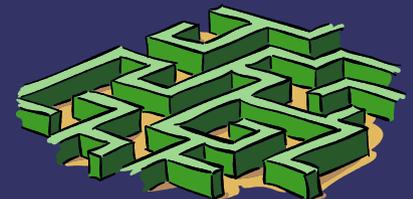
Introduction

- ➔ État de la paroisse en 1666
- ➔ Dénombrement du domaine de Verpré en 1702
- ➔ Présentation de la famille de Damas



Objectif à long terme

- ➔ Dresser la cartographie en 1826 (cadastre napoléon)
- ➔ Insertion des terres et seigneuries dans le canton de Chauffailles



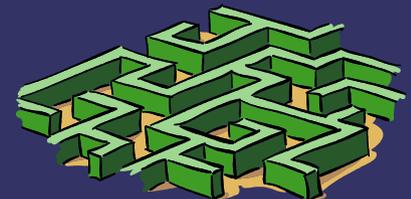
L'état de la paroisse en 1666

➔ *Rapport de l'Intendant Bouchu*

- Une paroisse de 5 petits hameaux, pas de fief

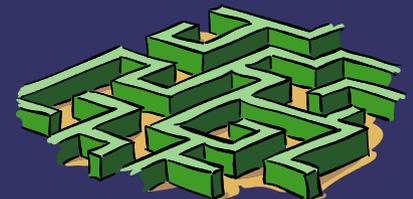
➔ Les domaines

- 1 au Sgr Duc de Lesdiguières
- 1 au Sgr de Barnage à cause de Verpré
- 2 à la Dame d'Odour
- 4 à des personnes ne résidant pas



Les seigneurs

- ➔ Le Duc *François de Bonne de Lesdiguières* non résidant possède les 2/3 de la justice pour la Baronnie de Châteauneuf et la châtellenie engagée.
- ➔ Le Sgr *Pierre de Damas* a le surplus de justice. Il a servi au régiment d'Harcourt et vit, étant marié à Verpré.



L'économie locale

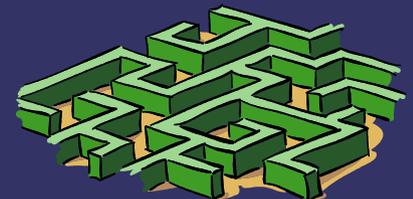
➔ Basée sur l'agriculture :

- Seigle et un peu de froment en plaine,
- Des prés de peu de rapport, la *soiture* valant de **20-30 L** à **40-45 Livres**
- Les terres, l'*arpent* vaut **10 L** dans les petits fonds et **25 à 30 Livres** soumises aux gelées fréquentes
- Pas de vigne
- Pas encore d'élevage ...



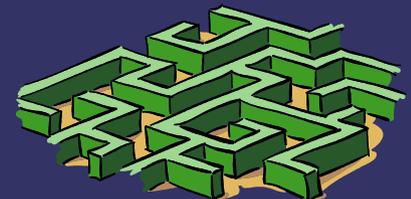
Les habitants

- ➔ Regroupés autour de *60 foyers*, y compris les veuves et les journaliers
- ➔ Quelques-uns sont jugés comme étant ... commodes ...
- ➔ Beaucoup sont endettés



Péages, charges, dimes

- ⇒ 1 péage appartenant au Duc, il s'amodie à 60 Livres
- ⇒ *Tailles et servis* sont assez lourds
- ⇒ *Dixmes, droits et aydes* sont perçus par des commis
 - 16/17 froment
 - 15/16 seigle, orge, avoine
 - Le tout amodié à 200 Livres

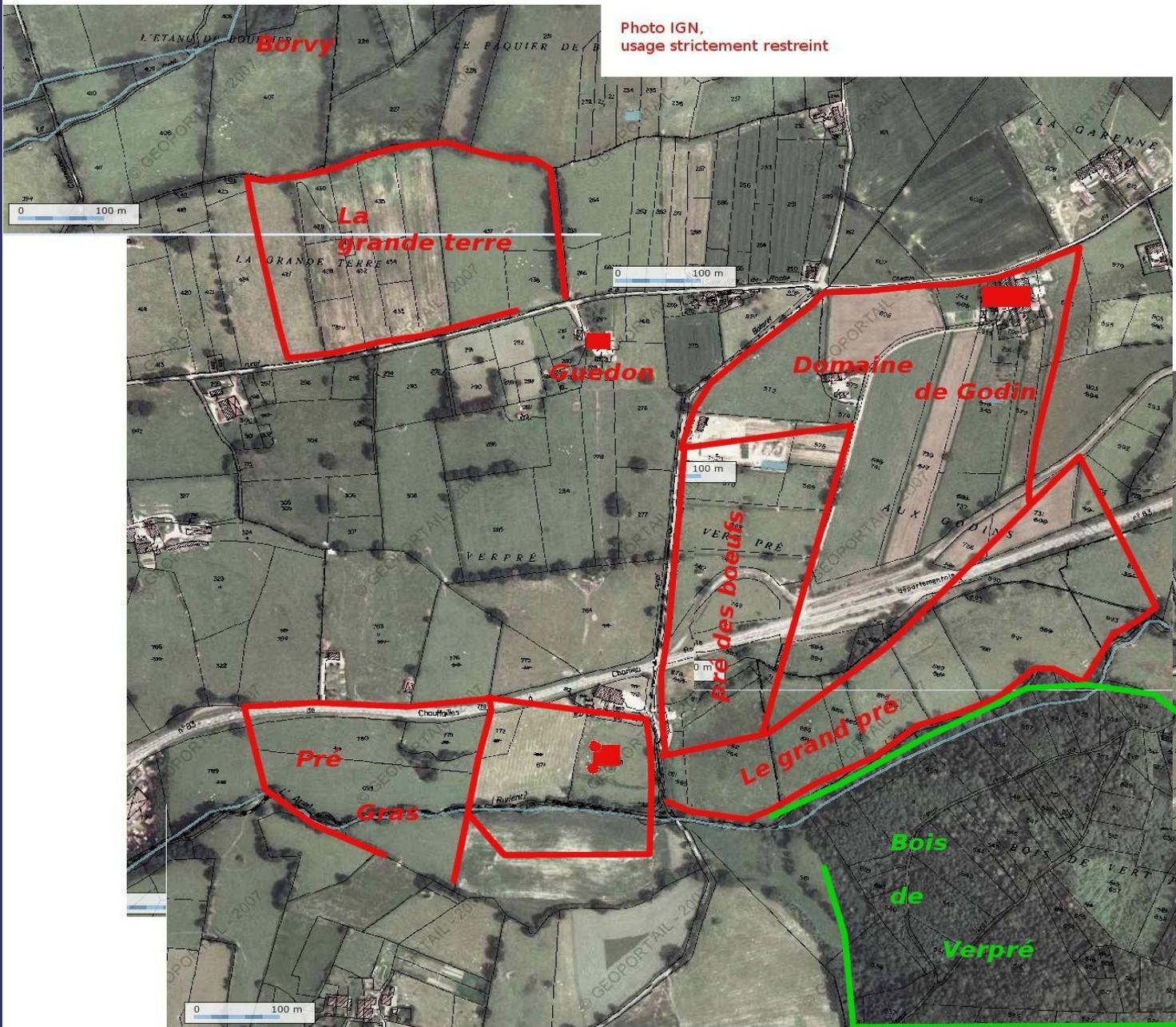


Le Dénombrement de Verpré

Seconde partie



Photo IGN,
usage strictement restreint



Dénombrement

⇒ *La réserve* :

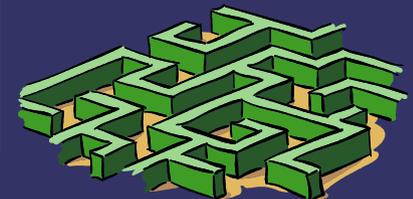
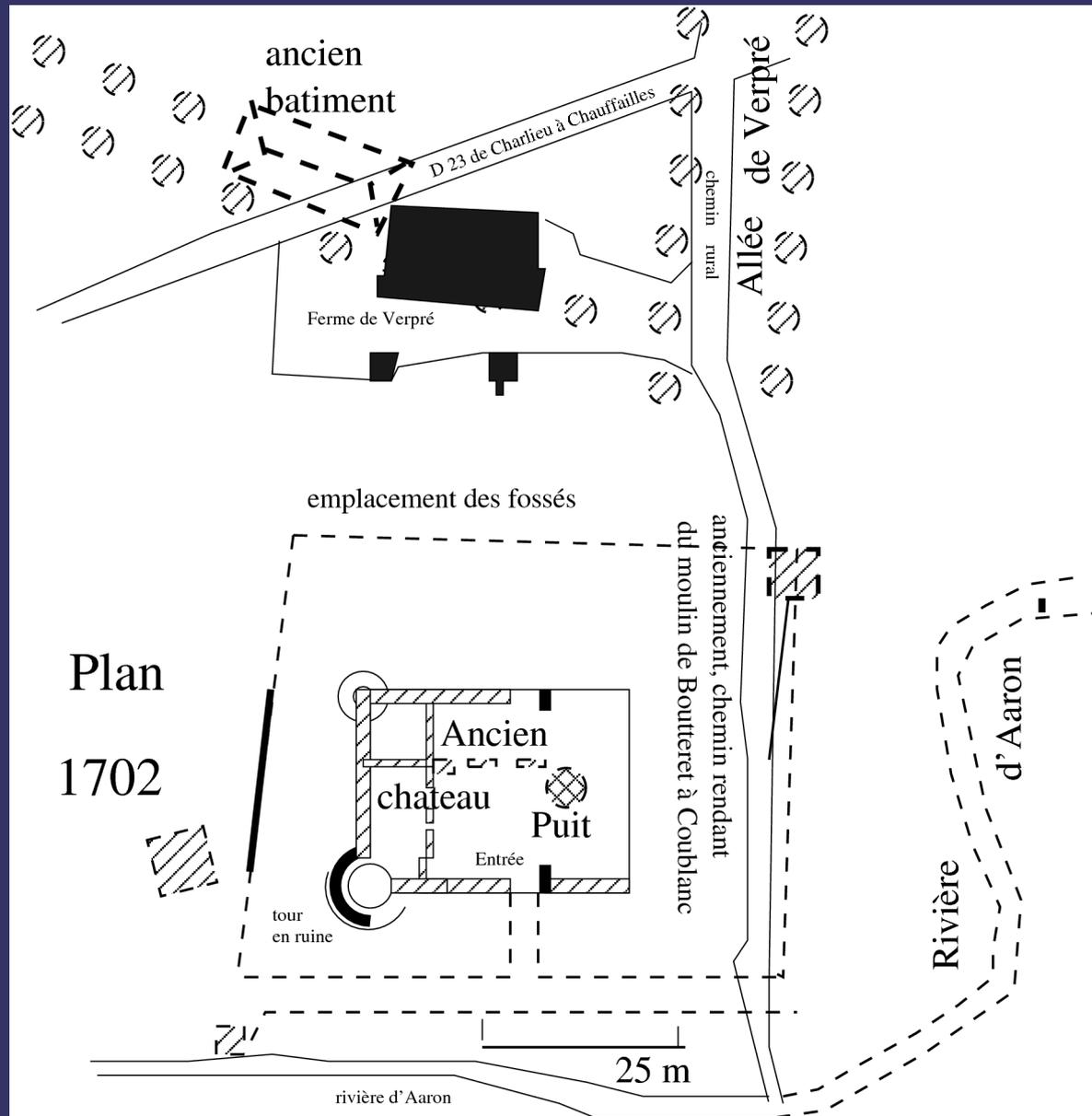
- Bois 13,5 ha, Prés 14 ha, Brosses 3ha,
- 2 étangs 0,6 ha et 750 m²

⇒ *Le Château*

- 7500 m²
- Prés : 7,7 ha
- Terres : 8,55 ha

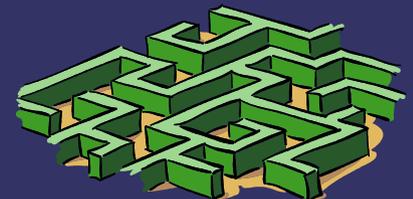


Situation du château

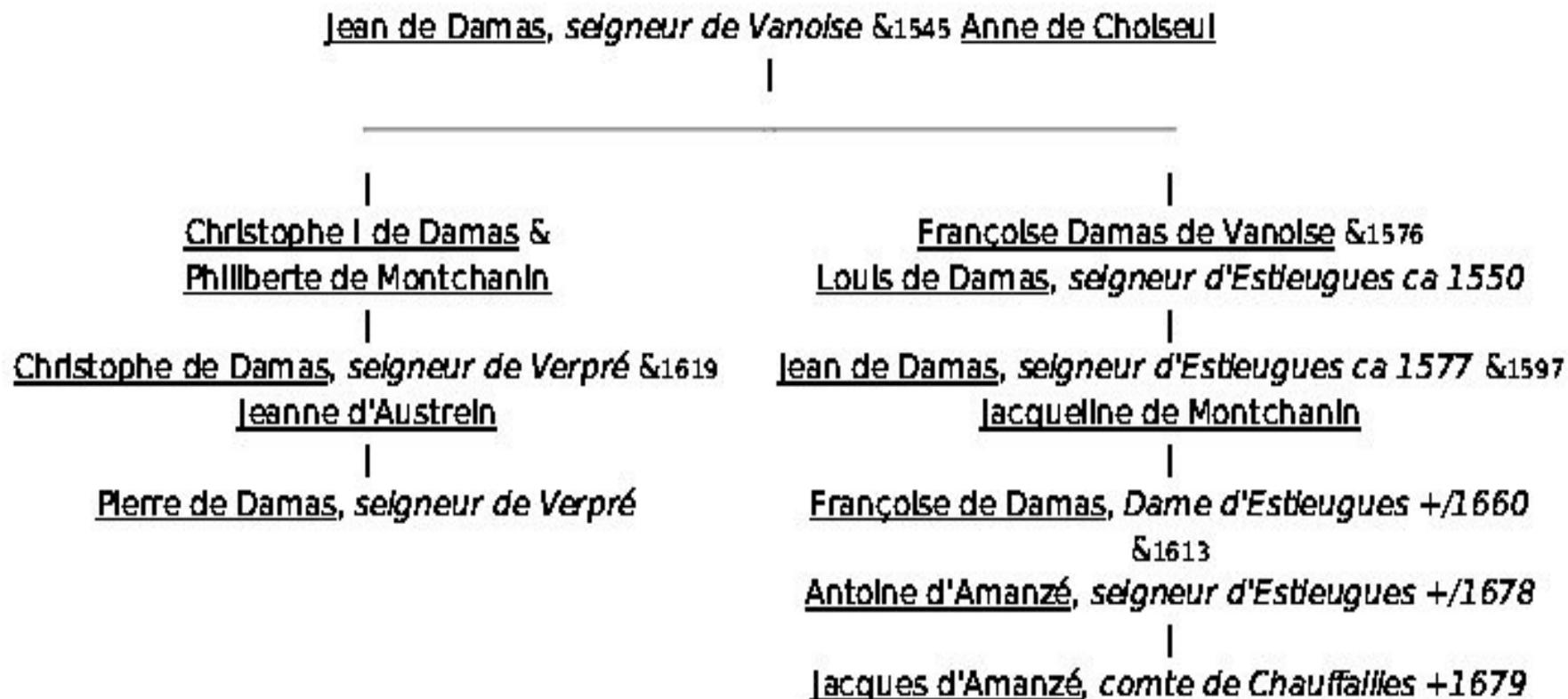


Les seigneurs de Tancon

Troisième partie



Liens avec Chauffailles



Le premier Sgr de Damas-Verpré



Jean de Damas

seigneur de Vanoise, seigneur de Verpré (1er, 7 février 1426)

Parents



- Josserand II de Damas, *damoiseau*
- Blanche de La Vanoise

Marriages et enfants

- Marié le 30 septembre 1428 avec Jeanne de Nagu, dont
 - Jean II 1428/
 - Lionnet
 - Louis
 - Philiberte
 - Jeanne
- Marié le 22 juillet 1417 avec Marguerite de Nanton +1423

Notes

- A l'occasion du mariage de Jean avec Jeanne de Nagu, Amphore de Saint-Haon donna à son neveu sa terre de Verpré par testament fait à Villefranche le 7 février 1426, avec obligation de porter ses armes. Amphore était le neveu de Béatrix de Saint-Haon qui épousa Jacques III Dalmas (de Damas), seigneur de Champléger et de Villiers et le fils de Hugues de Saint-Haon, seigneur de Verpré qui épousa Agnès de Chevières. Dans le testament, il est précisé que si Jean mourrait sans enfant, les terres reviendraient aux héritiers de Jacques de Vernay.

Le premier Marquis de Drée



Gilbert de Drée

Marquis de Drée, Chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint Louis, comte de la Bazoile, baron de Châteauneuf, seigneur de Verpré (6 septembre 1757), seigneur de Barnay, de Vanoise, de La Farge, de Saint Martin de Lixy et de Malzilly

- Lieutenant au régiment des gardes Françaises, habitait à Roanne (42)



Parents

- Etienne de Drée 1700-1779
- Jeanne de Sivy

Marriages et enfants

- Marié avec ??, dont
 - Anne Louise Albertine Gilberte
 - Etienne

Notes

- Achète les domaines de la couronne allénés aux deux engagistes, le 6 septembre 1757, la rente revient au Roi. En contre partie, Il vend la terre et seigneurie de Sérandet à Issy l'Evêque au sieur Mollerat de Verpré, pour 70.000 Livres, le 27 août 1757.

Calcul de parenté

- Ascendants
- Descendants
- Cousins
- Soeur suivante

Mise à jour



Conclusions

- ⇒ Les générations **Damas** et **Amanzé** s'éteignent
- ⇒ La châtelainie créée par Philippe Auguste
 - Reprise par **René et Étienne de Drée**, ne survivra pas au choc révolutionnaire
- ⇒ Une ère nouvelle apparaît, après 600 ans de féodalité.
- ⇒ **Qui** va profiter de la liquidation des biens des nobles Chevaliers Comtes ?

